



Oreye, 16 juin 2026

Maître MAHY
Notaire
Rue de la Westrée, 5
4360 OREYE

Service de l'urbanisme
Agent traitant : Stéphanie Da Ronch
Mail : stephanie.daronch@oreye.be

Maître,

En réponse à votre demande, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article 85, § 1, alinéa 1^{er}, 1^o et 2^o du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine.

Vos réf. :	3039-01
Nos réf. :	U/Div/L260609-53
Date de réception de la demande :	9 juin 2026
Propriétaire(s)	Monsieur [REDACTED]
Adresse	Chaussée romaine, 13
Références cadastrales	5 ^{ème} div. sect. A n° 169P et 178D
Situation au Plan de secteur de Huy-Waremme adopté par A.R. du 20.11.81 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le(s) bien(s) précité(s)	1) Zone agricole à 82% et zone d'habitat à caractère rural à 18%. 2) Zone agricole à 90% et zone d'habitat à caractère rural à 10%.
Guide régional d'urbanisme	Oui (Enseignes + accès PMR)
Plans et Schémas Schéma de développement pluricommunal, schéma communal, guide communal d'urbanisme	Schéma de développement Huy-Waremme
Zone d'aléa d'inondation sur la carte d'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau. Sous-bassin hydrographique « Meuse aval ». Approuvé le 19.12.2013	Parcelles situées à moins de 20 m d'un axe de ruissellement.
Droit de préemption - expropriation	/
Patrimoine Bien repris à l'inventaire, classé, inscrit sur une liste de sauvegarde, zonage archéologique, réserve naturelle, Natura 2000	Parcelles concernées par la carte archéologique.
Epuration des eaux - PASH plan d'assainissement. Sous-bassin hydrographique de la Meuse Aval. Approuvé le 4.05.2006	Parcelles situées hors PASH.
Accès à une voirie suffisamment équipée en eau, électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante, compte tenu de la situation des lieux	Oui, la Chaussée Romaine est une voirie régionale.

Gestion des sols Bien inscrit dans la banque de données au sens de l'article 10 du décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols		/
Risques géotechniques Présence de carrières souterraines...		/
A fait l'objet d'un (de) (copie en annexe)	Permis d'urbanisme Délivré après le 1.01.1977	Parcelle 169P : PU 1194/50 du 14/11/2005 : toiture. Parcelle 178D : PU 1583/23 du 24/01/2013 : construction d'abri de jardin PU 1759/29 du 18/11/2016 : construction d'un carport jouxtant un abri de jardin.
	Permis de lotir/d'urbanisation Délivré après le 1.01.1977	/
	Certificat(s) d'urbanisme De moins de deux ans	/
Infractions urbanistiques		/
Divers (situé à proximité d'une canalisation FLUXYS...)	Une piscine a effectivement été réalisée sur la parcelle 178D, celle-ci semble répondre aux critères pour être dispensée de permis d'urbanisme.	

Pour votre parfaite information, le site internet de l'asbl CICC (Contact fédéral Informations Câbles et Conduites asbl - www.klim-cicc.be) met à votre disposition des informations précises sur les câbles et conduites répertoriés sur le sol de la Région wallonne.

En vertu du règlement taxe sur le traitement des dossiers d'urbanisme et de permis d'environnement voté par le Conseil communal en date du 23 octobre 2025, les renseignements urbanistiques sont désormais payants.

Nous vous prions donc de bien vouloir verser la somme de **vingt euros** sur le compte **BE71.0910.0044.0569** de la commune d'Oreye. Merci de mentionner en communication la référence : L260609-53.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Maître, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Directrice générale,
B. MAHY



Pour le Collège,



Le Bourgmestre,
J-M. DAERDEN

